



Est ce que c'est possible d'avoir un autre visa schengen?

Par **Nora116**, le **10/12/2013** à **21:12**

Bonjour, je veux juste vous poser une question svp, moi, je suis rentrée en France avec un visa schengen 1 mois et je me suis pacée avec un Français d'origine algérienne par la suite ce qui m'a obligée de rester avec lui et j'ai grillé le visa, je suis restée 6 mois. Pendant cette période, on fait une demande de carte de séjour auprès de la préfecture mais j'ai eu des problèmes avec mon conjoint et je suis rentrée en Algérie en achetant un billet d'avion. À l'aéroport, on m'a demandé de justifier mon séjour qui était illégal mais on m'a rien dit puisque j'ai présenté mon contrat de pacs même à l'aéroport de l'Algérie, on m'a pas fait le cachet rouge ou je sais pas quoi pour montrer que j'ai grillé le visa. Après un mois, mon ex m'a contactée et il m'a dit que j'ai eu la réponse favorable du titre de séjour, on me l'a accepté et je pense qu'on m'a pas délivré un OQTF car on me l'a pas signalé ni en France ni en Algérie. Je veux maintenant déposer une demande de visa court séjour de tourisme comme d'habitude. Est-ce que c'est possible de l'avoir dans ce cas là? est-ce qu'il y a une procédure pour avoir la carte de séjour qu'on m'a acceptée à la préfecture? est-ce que je peux faire une demande de l'avoir ici en Algérie ou je dois aller en France et la demander? merci d'avoir répondu à mes questions